

Jeux de la Francophonie 2017

Date : Vendredi, 17 juillet, 2009

Deuxième appel à candidature à l'organisation de la VIIIe édition des Jeux de la Francophonie 2017.

Présentation de l'appel à candidature

Le processus du deuxième appel à candidature menant à la désignation de l'État ou du gouvernement hôte des VIIIes Jeux de la Francophonie est conduit par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), conformément aux Statuts du CIJF et des Règles des Jeux de la Francophonie.

En vertu de l'article 3 desdites Règles des Jeux, le présent processus de candidature est réservé aux États du Sud, membres de plein droit de la Francophonie, désireux d'accueillir les Jeux de la Francophonie en 2017.

Rappelons que la France accueillera la VIIe édition des Jeux en 2013.

Les étapes

Le processus sera mis en œuvre en quatre étapes telles que mentionnées dans le guide joint :

[Guide_candidature_Jeux_2017.pdf](#) [1]

1ère étape 2012 - Lancement par le CIJF de l'appel à candidature (juin-novembre 2012)

1er juin 2012 : Lancement de l'appel à candidature

30 novembre 2012 : Clôture de l'appel à candidature

2e étape 2013 - Visite des États ou gouvernements candidats et évaluation des candidatures (janvier-février 2012)

Des experts désignés par la direction du CIJF effectueront une visite au niveau des pays candidats. Cette visite aura pour but d'une part d'échanger avec les autorités du pays candidat et d'autre part d'évaluer les sites et éléments inscrits dans le dossier technique de candidature.

3e étape 2013 - Audition des États ou gouvernements candidats (mars 2013)

Le rapport d'évaluation des candidatures présenté par les experts est soumis aux membres du Conseil d'orientation du CIJF.

Les représentants des pays candidats sont conviés au cours de cette réunion pour présenter leur dossier de candidature.

4e étape 2013 - Désignation de l'État ou gouvernement hôte des VIIIes Jeux de la Francophonie par le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) (avril-mai 2013)

Les recommandations du Conseil d'orientation du CIJF sont soumises au Conseil permanent de la Francophonie (CPF) qui désignera le pays hôte des VIIIes Jeux de la Francophonie de 2017.

URL source: <https://jeuxarchives.francophonie.org/actualites/jeux-de-francophonie-2017>